

§ II- LETTRES, N°243

3- A DIVERS
DESTINATAIRES, N°1

A MADAME PIRON, N°1

Flavigny, 29 ~~7X~~^{bre} 1857.

Ma bonne Madame,

Maintenant que le S^t temps de l'avent est passé et que nous sommes dans les jours de joie je puis répondre à votre bonne lettre. Vous me dites que le vendredi 13 9^{bre} vous avez été subitement et fortement inspirée de la pensée de prier pour moi. ~~Quet~~ vous l'avez fait. Que Dieu qui vous a inspiré cette pensée vous donne la récompense de votre charité. Ce même jour j'ai été admis vers 2^h de l'après-midi à revêtir le S^t habit de Frère prêcheur, car, par suite de certaines circonstances, le jour fixé pour cette cérémonie avait été avancé.

Je vous remercie vivement d'avoir compris assez bien ma vocation pour me féliciter de la résolution que j'ai prise au lieu de me plaindre comme certains ou d'exalter, comme d'autres; mon courage. Comme vous je trouve que je n'ai en réalité fait aucun sacrifice puisque j'ai échangé les luttes sans fin et les mille soucis de la vie pour le repos et le calme du coeur et je me demande souvent quand donc je commencerai à faire quelque chose pour Dieu car il me semble n'avoir encore travaillé que pour moi-même. Je vous remercie également des soins affectueux que vous ne cessez de prodiguer à M. et surtout à M^{me} de S^t Germain. S'il s'est opéré dans leurs idées ~~un~~ religieuses un progrès réel, je ne doute pas que ce ne soit à vos visites amicales et à vos bonnes paroles, bien plus qu'à mes lettres, que ce bien est dû. Je serai heureux si quelque jour il m'est donné de faire pour vous ou votre famille quelque chose en échange de tout ce que vous avez fait pour moi. En attendant, je me



conforme à vos désirs, j'ai prié et je veux prier davantage à l'avenir pour vous et Monsieur Piron et toute votre famille enfin, bien que tous les membres ne m'en soient pas connus. Vous regrettez qu'étant passé à Paris je n'aie pas fait connaissance avec M. votre fils. Sachant toutes les bonnes et solides qualités dont il est doué je le regrette aussi bien vivement; mais rien n'est aussi facile à réparer, si vous lui persuadez comme vous en aviez l'intention, de venir passer quelques jours ici. Il me sera permis de le voir pendant les récréations c.a.d pendant une heure et demie tous les jours et même davantage s'il le faut; le reste du temps pourrait être consacré à une retraite; mais prenez garde, ma bonne Madame, qu'une fois entré ici il n'en veuille plus sortir. Ce serait une bien bonne fortune pour moi de faire mon noviciat en même temps que lui, de pouvoir m'édifier de sa piété, et nous soutenir et nous encourager mutuellement. S'il vient, il sera logé et nourri au couvent comme tous les étrangers qui de temps en temps viennent ici en retraite et un père sera spécialement chargé de lui.

Je ne terminerai pas cette lettre sans vous faire part, Madame, d'un projet je devrais dire peut être d'un rêve qui me poursuit depuis mon entrée dans à Flavigny. Vous êtes si solidement pieuse et j'ai tant de foi en vos bonnes prières que la charité accompagne que je m'estimerais heureux d'avoir lien de famille, quelque lien religieux qui m'attachât à vous et me donnât quelque part à vos prières; d'un autre côté, j'aime vivement déjà la famille religieuse qui m'a adopté et dont le passé est si glorieux. Aussi ai-je songé bien souvent à vous proposer de faire partie de notre tiers-ordre ce qui vous introduirait véritablement au sein de notre famille et vous donnerait part de soeur à tous les mérites et toutes les prières de l'ordre entier. Les conditions sont bien simples : avec l'esprit de foi et de piété que vous possédez si bien, il faudrait encore : 1° porter sous les vêtements de dessus une ceinture de cuir que vous feriez bénir par un religieux dominicain à Paris, ou à Lyon quand vous irez. 2° Ne porter que des vêtements blancs, noirs, ou de couleur grise ou foncée. 3° Réciter tous les jours le petit office de la T.S. Vierge ou celui de St Dominique en y ajoutant le Salve Regina. 4° Jeûner le premier vendredi de chaque mois, à moins de raisons suffisantes. 5° Prier pour les frères et soeurs décédés et autant que possible faire dire une messe ou deux par an pour le repos de leur ame. St^e Catherine de Sienne et St^e Rose de Lima sont



deux gloires de notre tiers-ordre.

Si d'autres détails vous sont nécessaires, je m'empresserai de ~~les~~ vous les transmettre.

Je termine ma trop longue lettre en vous souhaitant Madame, à vous et à ~~à~~ pour toute votre famille, une année bonne et heureuse, non comme l'entend le monde mais comme Dieu seul sait les donner.

Veuillez agréer, Ma bonne Madame, l'expression de mes respect et du plus affectueux dévouement en N. S. Je vous laisse dans la crèche de Jésus!

Fr. Jean-Joseph

Novice des FF. Prêcheurs.

